

FO

la force syndicale

MEDDE

Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie

Ministère du
Logement et de
l'Égalité des territoires

MLET

Avec FO, construisons notre avenir

Ras le bol des erreurs sur les fiches de paye !!!

Paris, le 15 avril 2014

FEETS

FO
la force syndicale

Fédération
Équipement
Environnement
Transports
Services

FO écrit

Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie

Mme Sylvia Pinel
Ministre du Logement et de l'Égalité des territoires

Mme Najat Vallaud-Belkacem
Ministre des Droits des femmes, de la Ville,
de la Jeunesse et des Sports

Mesdames les Ministres,

Au lendemain de vos prises de fonctions, nous souhaiterions vous rencontrer afin de vous exposer nos revendications tant pour vos personnels qu'en ce qui concerne l'action et l'avenir des services de vos ministères.

Mais auparavant nous tenions à vous alerter sur la situation de nombreux agents qui ont subi ou subissent encore des difficultés pour être rémunérés conformément à leur situation administrative, leur emploi ou leur activité. Cela se traduit sur leur feuille de paie par soit des trop-perçus, soit des manques à gagner dans des proportions déstabilisantes pour leurs finances personnelles. Pour certains ce sont des pertes irrémédiables sur leur niveau de pension. Entendus que les personnels découvrent ces situations lors de la transmission de leur bulletin de paie donc deux mois après quand ce n'est pas leur banque qui les informe de leur situation !

Nos organisations, syndicats nationaux et sections syndicales, ne cessent de solliciter leurs interlocuteurs sur ces difficultés mais leurs demandes ne sont pas prises en compte, pire la situation ne cesse de se dégrader.

Parmi les situations rencontrées, nous pouvons vous rapporter celles-ci notamment :

- retards très importants, deux ans parfois, dans la prise des arrêtés de changement d'échelon, rendant impossible la prise en compte des nouveaux indices par les Pôles supports intégrés (PSI) dans des délais raisonnables ;
- absence de primes pendant plusieurs mois, en particulier lors de mutations vers les directions d'administration centrale, ce qui, compte tenu de leur poids dans la rémunération globale, pénalise très fortement les agents concernés, notamment en début de carrière.
- retards de plusieurs mois dans le paiement des heures supplémentaires ou des indemnités d'astreinte, d'intérim, de mobilité, de mission voire non reconnaissance des droits à percevoir ces primes et indemnités ;
- retard ou absence de notification des coefficients individuels de primes notamment pour l'indemnité spécifique de service (ISS) au titre de 2012, d'où une absence de solde des ISS sur la paye de décembre 2013 et non différenciation dans les justificatifs demandés par les services fiscaux ;
- erreurs dans les prises d'arrêté pour les départs en retraite, engendrant des pertes financières pour les nouveaux retraités.

Je tiens également à vous faire part de nos très fortes inquiétudes concernant la gestion centralisée des payes pour certains corps et la déconcentration de la gestion d'autres corps. Leur mise en place génère des réorganisations de missions propices à la non prise de décision.

Il n'est en effet pas concevable que le ministère cumule sur plusieurs mois, voire plus d'une année, des dettes financières envers ses agents.

Ceci génère, à juste titre, une perte de confiance des personnels dans vos services : comment pourraient-ils en effet porter crédit à un employeur qui ne remplit pas la première de ses obligations ?

Dans ce contexte, les agents des services en charge de la paye et de la gestion administrative que ce soit au niveau des PSI ou à la DRH subissent des charges de travail et des pressions particulièrement fortes. Leur investissement constitue la dernière digue face aux errements organisationnels concernant la gestion des personnels.

Souhaitant que vous preniez toutes les mesures qui permettent de ne plus laisser les agents et leurs familles dans le plus grand désarroi.

Veuillez croire, Mesdames les Ministres,

Le Secrétaire général
Jean HÉDOU

aux ministres